

Guide simplifié du formateur en Gestion de conflit, gouvernance foncière et en prévention des catastrophes



FORMATION DES COMITÉS VILLAGEOIS

Sur la gestion de conflits la gouvernance foncière et sur la prévention des catastrophes, notamment en les préparant à la réponse prévue dans le cadre du plan de contingence du Guidimakha.

Ce guide est produit dans le cadre d'un projet conjoint OIM – BIT – FAO, en Mauritanie, intitulé « **Soutenir les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimakha** », grâce au financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF).

Disponible en quatre langues, dont le français, l'arabe, le pulaar et le soninké, il a été élaboré dans l'objectif d'avoir un outil ludique et imagé pour permettre aux leaders communautaires de former leur communauté sur la prévention des risques de conflits, la gouvernance foncière ainsi que la prévention des catastrophes.

Les trois modules de formation (gestion des conflits, gouvernance foncière, prévention des catastrophes) contiennent chacun des boîtes à images et des cas pratiques permettant une compréhension facile.

Les opinions exprimées dans ces publications sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations utilisées et la présentation des documents tout au long de la publication n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'OIM concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou limites.

Ce guide a été publié sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM. Le présent ouvrage a été publié sans que l'Unité des publications de l'OIM (PUB) ait approuvé sa conformité avec les normes stylistiques et l'identité visuelle de l'Organisation. Cette publication a été publiée sans l'approbation de l'Unité de recherche de l'OIM (RES). Cette publication n'a pas été traduite par le Service de traduction de l'OIM.

L'OIM est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour : aider à relever les défis opérationnels de la migration ; faire progresser la compréhension des questions de migration ; encourager le développement social et économique par la migration ; et défendre la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publisher : Organisation Internationale pour les Migrations
Lot N 433-435- ilot Secteur université, Tevragh Zeina
Nouakchott, Mauritanie

Tel. : +222 45 24 40 81

Fax : +222 45 24 40 81

Email : iomnouakchott@iom.int

Site web : www.iom.int/countries/mauritania

Illustration de couverture : Représentation d'un point d'eau pour faciliter l'accès à l'eau dans les couloirs de transhumance en Mauritanie. © IOM Mauritanie

Certains droits réservés.

Ce travail est mis à disposition sous la licence Creative Commons Attribution - Non Commercial - No Derivs 3.0 IGO (CC BY-NC-ND 3.0 IGO).*

Pour plus de spécifications, veuillez consulter les droits d'auteur et les conditions d'utilisation.

Cette publication ne doit pas être utilisée, publiée ou redistribuée à des fins principalement destinées à ou dirigées vers un avantage commercial ou une compensation monétaire, à l'exception d'objectifs éducatifs, par ex. à inclure dans les manuels scolaires.

Autorisations : les demandes d'utilisation commerciale ou de droits et licences supplémentaires doivent être soumises à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

I. Module 1 : Gestion des conflits	3
1.1. Définition de quelques concepts de conflit	3
1.2. Illustrations de quelques formes de conflits	3
1.2.1. Boîte à images N°1 : Divagation des animaux	3
1.2.2. Boîte à images N°2 : Des transhumants et le puits du village	4
1.3. Médiation	7
1.3.1. Définition de la médiation	7
1.3.2. Processus de Médiation	7
II. Module 2 : Gouvernance foncière	7
2.1. Causes de conflits fonciers	7
2.2. Conséquences de conflits fonciers	7
III. Module 3 : Prévention des catastrophes	7
3.1. Définition d'une catastrophe	8
3.2. Boîte à images N°3 : Une pluie catastrophique	8
3.3. Boîte à images N°4 : Un feu de brousse catastrophique	9
3.4. Boîte à images N°5 : Recherches de solutions contre les catastrophes et les crises	9
3.5. Boîte à images N°6 : création de comité de gestion de crises et de catastrophes	10
3.6. Mécanismes d'adaptation des communautés	10
3.7. Rôles des Comités villageois	10
3.8. Une Coordination entre le gouvernement, la Société civile et les Nations Unies	10

I. Module I : Gestion des conflits :

Ce module vise à fournir une base solide pour la compréhension des mécanismes fondamentaux de la gestion des conflits, permettant aux acteurs d'aborder les situations conflictuelles avec une perspective informée et fournir des éléments pour la résolution des conflits

1.1. Définition de quelques concepts de conflit

Conflit ?

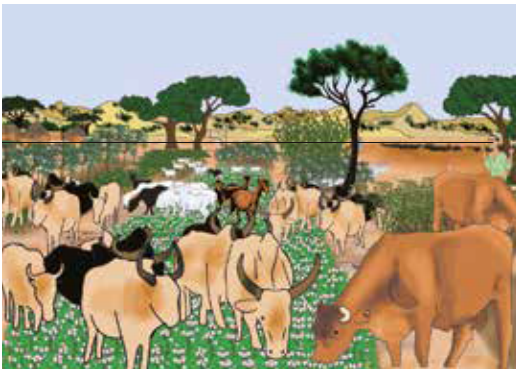
Un conflit peut être défini comme un état de discordance résultant de différences d'opinions, d'intérêts, d'objectifs ou de valeurs entre deux parties ou plus. Il peut se manifester à différents niveaux, allant des désaccords personnels aux tensions organisationnelles.

Gestion des Conflits ?

La gestion des conflits englobe un ensemble de processus, de stratégies et de techniques visant à prévenir, résoudre ou atténuer les conflits. Elle implique souvent la compréhension des causes sous-jacentes, la communication efficace et la recherche de solutions mutuellement bénéfiques.

1.2. Illustrations de quelques formes de conflits :

1.2.1. Boite à images N°1 : Divagation des animaux



Description :

C'est un champ en pleine fleuraison, dans lequel on trouve des animaux en train de détruire les cultures à l'absence du cultivateur.

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que vous voyez sur l'image devant vous ?
2. Que font les animaux dans le champ ?
3. Est-ce que le cultivateur était dans le champ ?

Réponses :

1. Des animaux dans un champ en stade de fleuraison
2. Les animaux sont entrain de brouter les cultures du champ
3. Le cultivateur était absent





Description :

Une bagarre sévère entre le cultivateur et l'éleveur se déclenche et au final, les deux hommes se sont blessés et une ambulance vient les acheminer à l'hôpital.

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que vous voyez sur l'image devant vous ?
2. Qu'est-ce que le cultivateur est entrain de dire à l'éleveur ?
3. Que vient chercher l'ambulance au champ ?

Réponses :

1. Les hommes se bagarrent dans le champ détruit par les animaux
2. Le cultivateur est en train de se plaindre au près de l'éleveur qui a laissé son bétail brouter son champ
3. L'ambulance vient chercher des blessés suite à la bagarre

1.2.2. Boite à images N°2 : Des transhumants et le puits du village



Description :

Un couloir de transhumance emprunté par les animaux et à côté un puits d'eau

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que vous voyez sur l'image devant vous ?
2. Où se dirigent les animaux ?

Réponses :

1. Des transhumants qui empruntent le couloir de transhumance
2. Ils se dirigent vers le puits qui est à côté du couloir de transhumance





Description :

Des éleveurs en train de puiser de l'eau pour l'abreuvement des animaux en transhumance, pendant qu'un groupe de femmes est en train d'attendre qu'ils terminent de puiser

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que vous voyez sur l'image devant vous ?
2. Qu'est-ce que les éleveurs sont en train de faire ?
3. Qu'est-ce que les femmes sont en train de faire ?

Réponses :

1. Des éleveurs en train d'abreuver leurs animaux à partir du puits qui est à coté du couloir de transhumance
2. Ils sont en train de puiser de l'eau
3. Les femmes font une queue et attendent que les éleveurs terminent de puiser de l'eau



Description :

Les femmes retournent au village avec des seaux et bassines vides et les hommes du village attendent l'eau avec des bouillards vides pour faire leur ablution de la prière.

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que vous voyez sur l'image devant vous ?
2. Est-ce que les femmes ont trouvé de l'eau ?
3. Est-ce que le puit a toujours de l'eau ou il a tari ?
4. Qu'est-ce que les hommes attendent ?

Réponses :

1. Les femmes rebroussement chemin avec des seaux vides parce que le puits a tari
2. Les femmes n'ont pas trouvé de l'eau
3. Le puits n'a plus de l'eau
4. Les hommes attendent de l'eau qui tarde à venir





Description :

Des hommes se dirigent vers le puits où les éleveurs sont toujours sur place devant leur troupeau

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que vous voyez sur l'image devant vous ?
2. Où se dirigent les hommes du village ?
3. Est-ce que les éleveurs sont toujours sur place ?

Réponses :

1. Des hommes furieux qui quittent le village
2. Les hommes se dirigent vers le puits
3. Les éleveurs sont toujours en place et se repose après avoir vidé le puits



Description :

Une bagarre entre les éleveurs et les hommes du village avec des blessés que l'ambulance est en train d'évacuer au centre de santé

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que vous voyez sur l'image devant vous ?
2. Pourquoi les hommes du village se bagarrent contre les éleveurs transhumants ?
3. Que vient faire l'ambulance au puits de l'eau ?

Réponses :

1. Une bagarre entre les éleveurs et les hommes du village
2. Parce que les transhumants ont fait tarir le puits occasionnant un manque d'eau dans le village
3. L'ambulance est venue récupérer les blessés suite à la bagarre entre les transhumants et les utilisateurs du puits



1.3. Médiation

1.3.1. Définition de la médiation

La médiation est un processus structuré de résolution des conflits dans lequel un tiers neutre, le médiateur, facilite la communication entre les parties en conflit. L'objectif est d'atteindre un accord mutuellement acceptable, en mettant l'accent sur la compréhension, la collaboration et la préservation des relations.

1.3.2. Processus de Médiation

- Introduction : Présentation du médiateur, clarification des règles, et établissement d'un cadre respectueux.
- Énoncé des Problèmes : Les parties exposent leurs préoccupations et définissent les enjeux du conflit.
- Génération d'Options : Séance de brainstorming pour explorer différentes solutions possibles.
- Négociation : Les parties discutent des options et travaillent vers un accord.
- Accord : Formalisation de l'accord mutuel, éventuellement par écrit.

II. Module 2 : Gouvernance foncière

2.1. Causes de conflits fonciers

Les causes des conflits fonciers sont nombreuses et peuvent être de nature politique, économique, socio-économique, socioculturelle, démographique, juridique et judiciaire, administrative, technique, écologique et psychologique, ou une combinaison de ces éléments.

2.2. Conséquences de conflits fonciers

- Déstabilisation des communautés en augmentant leur vulnérabilité et en réduisant leur capacité à utiliser efficacement leur filet de sécurité sociale et économique.
- Les conflits alimentent la pauvreté et la faim en détruisant les moyens de subsistance et les droits liés à la terre.
- Les populations touchées ne parviennent pas à utiliser la terre et les ressources naturelles, ni à en tirer profit en raison de l'insécurité.
- Les femmes et les enfants souffrent souvent le plus des conflits violents et sont sujets à diverses indignités.
- Les personnes déplacées s'installent dans d'autres régions, ce qui crée souvent de nouveaux problèmes pour elles-mêmes et pour les communautés d'accueil.

III. Module 3 : Prévention des catastrophes

3.1. Définition d'une catastrophe :

C'est une Rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources.



3.2. Boite à images N°3 : Une pluie catastrophique



Description :

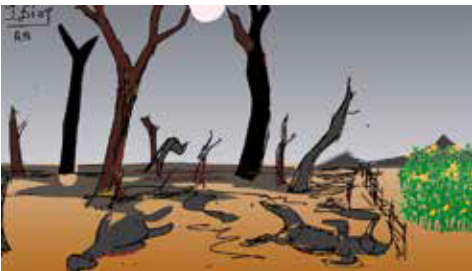
Après une forte pluie entraînant une inondation du village, des maisons sont détruites, des moqués détruites, le poste de santé détruit et des arbres cassés. Les populations sont affamées, fatigués et sans abris

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que vous voyez sur l'image devant vous ?
2. Qu'est-ce la pluie a causé au village ?
3. Comment sont les populations du village ?

Réponses :

1. Un village inondé avec des dégâts importants
2. La pluie a détruit les maisons, les infrastructures sanitaire et éducatives même la mosquée
3. Les populations sont tristes, affamés, malades et sans abris



Description :

: Le pâturage ravagé par les feux de brousse, un cheptel et des arbres calcinés. Des cultures ravagées, des personnes tristes et sans abris.

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que vous voyez sur l'image devant vous ?
2. Qu'est-ce le feu de brousse a causé au village ?
3. Est-ce que les animaux sont morts ?
4. Les populations sont-elles tristes ?

Réponses :

1. Un feu de brousse violent qui a ravagé le pâturage, calciné les animaux
2. Il a ravagé les herbes, détruit la forêt, calciné les animaux et détruit les cultures
3. Oui les animaux sont morts
4. Oui les populations sont tristes





Réponses :

1. Des hommes et des femmes qui font face aux conséquences des catastrophes et crises en train de chercher des solutions de prévention
2. Oui on voit des hommes, des femmes et des jeunes

Description :

Une assemblée générale du village ou participent toutes les parties prenantes (hommes, femmes, jeunes, étrangers, éleveurs, saisonniers...) pour trouver des solutions durables contre les crises et les catastrophes.

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que les populations sont en train de faire ?
2. Est-ce que l'Assemblée générale est représentative ? si oui, pourquoi ?



Réponses :

1. Une grande réunion sous forme d'Assemblée générale
2. Oui elle est représentative parce qu'on voit la communauté, les élus, les services techniques, les autorités administratives et les partenaires
3. Les objectifs de la création c'est pour mieux préparer les communautés par rapport aux crises et catastrophes et pouvoir agir à tout moment sans attendre.

Description :

Une assemblée générale constitutive du comité de gestion des crises et des catastrophes avec la participation de toutes les parties prenantes (Communauté, Services techniques, Elus, Autorités administratives, Partenaires technique et financier)

Questions à poser :

1. Qu'est-ce que vous voyez sur l'image devant vous ?
2. Est-ce que l'assemblée générale est représentative ?
3. Quels sont les objectifs de la création du comité villageois de gestion des crises et des catastrophes ?



3.6. Mécanismes d'adaptation des communautés

- **Utilisation de mesures traditionnelles** : Les populations victimes de catastrophes, s'adaptent à toute forme de fléaux, et des mesures traditionnelles existent pour lutter contre les feux de brousse ou les inondations.
- **Prise en compte dans les réponses humanitaires** : Ces mécanismes d'adaptation doivent être pris en compte dans toutes les réponses humanitaires.
- **Création/redynamisation des instances de gestion des catastrophes** : Depuis plus de 10 ans, nous recensons plusieurs associations de lutte contre les feux de brousse et de la gestion de l'espace (environnement).
- **Développement des approches locales** : La communauté a également mis en place d'autres formes d'interventions, à travers des entraide et relogement pour les personnes les plus vulnérables suite aux inondations, la mise place de pare-feu manuels).

3.7. Rôles des Comités villageois :

- Contribuer à l'atténuation des conflits exacerbés par les impacts négatifs du changement climatique au niveau local
- Participer au renforcement des capacités institutionnelles et non-institutionnelles de prévention et de gestion des conflits et catastrophes induits par les effets du changement climatique dans la wilaya du Guidimagha

3.8. Une Coordination entre le gouvernement, la Société civile et les Nations Unies

Création d'un Comité Régional de Gestion des Urgences (CRGU) par arrêté du wali, qui est une instance de concertation et de coordination qui renforce les mécanismes régionaux existants pour la réponse aux catastrophes.

Composition du CRGU : (i) autorités administratives, (ii) autorités locales, (iii) services sécuritaires, (iv) services techniques déconcentrés, (v) sécurité civile, (vi) Agences des Nations Unies, (vii) la société civile, (viii) le secteur privé, (ix) des programmes et projets de coopération internationale qui interviennent dans la région. En cas de catastrophe, le président du Comité Régional de Gestion des Urgences, déclenche la crise et convoque tous les membres du dit comité

